



# Retrait du projet de loi Bachelot !

Le 2 octobre, nous étions 5000 dans la rue, dans l'unité à l'appel de tous les syndicats de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris pour exiger le retrait du plan de démantèlement des 38 hôpitaux de l'AP-HP. Le personnel, uni avec les syndicats CGT, FO, CFTC, UNSA, SUD-Santé, CFE-CGC, veut le maintien de tous les hôpitaux, de tous les services médicaux, de tous les postes, refuse la " mutualisation ", exige le maintien de l'unité de l'AP-HP et de son statut.

Le Directeur général de l'AP-HP ne s'en cache pas : son projet anticipe le projet de loi Bachelot. Le ministère l'a confirmé : il en est l'application directe.

## **Le projet de loi Bachelot, loi " Hôpital Patients Santé Territoires ", c'est :**

- Dans le cadre des Agences Régionales de Santé (ARS), la mise en place de superpréfets, dirigeant les ARS, incluant hôpitaux publics et cliniques privées, mais aussi la médecine de ville et le secteur médico-social. Toujours moins d'hôpitaux publics et toujours plus de transferts d'activités " rentables " vers le privé.
- Une enveloppe budgétaire fermée et régionale.
- Des " économies " dans tous les secteurs au nom du soi-disant " déficit des hôpitaux " : Un milliard d'euros au niveau national, 300 millions pour l'AP-HP ! Et pour un milliard d'euros, ils veulent démanteler tout le système de l'hospitalisation publique de ce pays, au moment même où l'on verse 360 milliards d'euros aux banques !
- La mise en place " d'objectifs quantifiés avec une obligation de résultats financiers " qui s'imposeront aux hôpitaux comme à chaque médecin.
- La remise en cause des 1035 hôpitaux publics existant actuellement au niveau national pour y substituer 300 " territoires de santé ".
- La " mutualisation des moyens ", c'est-à-dire la suppression des postes : 20 000 suppressions d'emplois sont programmés au niveau national pour les hôpitaux publics ! Avec 20 000 personnels en moins et le non remplacement des départs, ce sera pour tous la généralisation de la mobilité, flexibilité inter-site et une nouvelle aggravation des conditions de travail.

**Avec la régionalisation, la loi Bachelot menace tout l'édifice de notre système de santé, les hôpitaux publics et la Sécurité sociale de 1945.**

Avec le projet Bachelot, ce serait la création d'une situation à l'américaine, dans laquelle 47 millions d'habitants n'ont pas de couverture sociale. Où les très pauvres recourent à l'assistance dans des situations désastreuses. Et où ceux qui auraient les moyens doivent payer des assurances privées, elles-mêmes soumises à la spéculation, comme les retraites par capitalisation ! Nous n'acceptons pas !

Le 2 octobre, nous sommes allés dans l'unité au ministère exiger le retrait du plan de démantèlement de l'AP-HP. Nous n'avons pas été entendus. Et le 24 octobre, le Conseil des ministres a validé le projet de loi Bachelot.

Tout le monde est concerné. Tous les hôpitaux dans toute la France. Les hôpitaux locaux, comme les CHU.

Ce projet de loi devrait être présenté au Parlement en janvier 2009.

Il suscite de toutes parts un véritable rejet. Le Conseil supérieur de la Fonction publique hospitalière a dit : Non. L'ensemble des fédérations syndicales de la Santé ont dit : Non. La Caisse Nationale d'Assurance

